



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
CHESTERVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la séance ordinaire du mois de juillet 2022 aura lieu lundi, le 11 juillet 2022 à 20 h en remplacement du 4 juillet 2022.

Avis public est par la présente donné que la séance ordinaire du mois d'août 2022 aura lieu lundi, le 8 août 2022 à 20 h en remplacement du 1^{er} août 2022.

Les séances publiques se tiennent au 472, rue de l'Accueil, Chesterville à la salle des sessions du conseil municipal.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE CE 4 MAI 2022,

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville